

FLASH INFO

CAPA ET CSN

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamelet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Joël Delhopital
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Frédéric Delamare
Eric Ruault

Secrétaire départemental 27

Joël Delhopital, Principal
Collège G. de Conches, Conches
joel.delhopital@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Catherine Gueret-Laferte,
Principale
Collège Chartier, Darnetal
catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

BILAN ACADEMIQUE DE LA CAPN relative aux opérations de mutations - mars 2016

À l'issue de la 1^{re} CAPN, **l'analyse du mouvement 2016 ne peut être que partielle** puisqu'un nombre non négligeable de mutations seront décidées lors des prochaines CAPN, début juin et mi-juillet. L'analyse globale du mouvement 2016 pourra alors être finalisée.

Au moins 149 demandes de mutation **sur poste de chef d'établissement** ont été déposées dans l'académie de Rouen (nous n'avons pas de visibilité sur les demandes pour les COM et l'étranger). **49 collègues de l'académie ont reçu une réponse positive à leur demande, soit un taux de satisfaction de 32,9%**, bien meilleur que celui de l'an dernier (24,2%).

A l'occasion de commission Blanchet du 30 mars 2016, le SNPDEN-UNSA a obtenu que les collègues, déçus de ne pas avoir obtenu une mutation, puissent être reçus par les DASEN. Des rendez-vous sont déjà fixés.

Bilan par département

27			76		
Nb demande	Nb mutation	% de muté(e)s	Nb demande	Nb mutation	Nb demande
53	18	34 %	96	30	31,25 %

Bilan Hommes / Femmes

Hommes			Femmes		
Nb demande	Nb mutation	% de muté(e)s	Nb demande	Nb mutation	Nb demande
79	27	34,1 %	70	21	30 %

Le **SNPDEN-UNSA** était intervenu à plusieurs reprises l'an dernier lors des CAPA pour dénoncer le très faible taux de satisfaction des demandes de mutation des femmes (12,5%). Le **SNPDEN-UNSA** se réjouit d'avoir été entendu et de constater que ce ratio est bien meilleur cette année.

Bilan par fonction

Fonction	Nb demande	Nb mutation	% muté(e)s
ADCG	49	9	18,4 %
ADLP	12	1	8,3 %
ADLY	17	7	41,2 %
PACG	59	27	45,7 %
PRLP	4	0	0 %
PRLY	8	5	62,5 %
TOTAL	149	49	

Bilan des mutations obtenues par les 49 collègues mutés de l'académie de Rouen

Mutation obtenue ---->	PACG	PRLY	PRLP	ADCG	ADLY	ADLP	TOTAL
PACG	20	7					27
PRLY	1*	2	2				5
PRLP	0						0
ADCG	6			2*		1*	9
ADLY	7						7
ADLP	1						1
TOTAL	35	9	2	2	0	1	49

(* ces postes concernent les COM et l'étranger.)

Il y a eu 58 mutations concernant l'académie de Rouen dont 13 collègues sortants et 9 entrants. Le bilan entrants – sortants est donc positif. Il y a eu 36 mutations intra académiques et 22 mutations inter académiques. **Le mouvement est de plus en plus national.**

Concernant les mutations sur poste de chef, les adjoints ont un taux de satisfaction de 21,8% et les chefs de 54,1% ; cet écart s'explique par le fait que, pour un départ en retraite (catégorie 4 ou 4ex), il y a une chaîne de chefs qui mutent alors qu'il n'y a qu'un seul adjoint en bout de chaîne qui devient chef. La situation des adjoints est à suivre de près, certains adjoints avec 7 ans d'ancienneté n'ont pas obtenu de poste... Le mouvement des adjoints n'est pas terminé : 41 adjoints sur 96 ont postulé sur un second poste d'adjoint ce qui devrait augmenter de manière conséquente le taux de satisfaction des adjoints.

Il y a un très fort mécontentement des adjoints lié au constat d'une situation bloquée. **Lors des différentes CAPA et de la commission Blanchet, le SNPDEN-UNSA a interrogé le Recteur sur la situation des adjoints et a fait part de leur mécontentement croissant** : les adjoints ont le sentiment de stagner dans leur carrière, de ne pas être suffisamment reconnus et valorisés par leur hiérarchie ; ils sont jugés capables de devenir chefs d'établissement avec, au final, trop peu d'élus. Le SNPDEN-UNSA de Rouen met en place **un groupe de travail sur « être adjoint aujourd'hui »** pour réfléchir ensemble sur le « métier » d'adjoint et les perspectives de carrière, mutations, promotions. **Ce groupe de travail se réunira le mercredi 18 mai de 14h à 16h30 au lycée Val de Seine, Grand Quevilly, le SNPDEN-UNSA** invite les adjoints, syndiqués ou non, à venir à ce GT pour réfléchir ensemble sur « être adjoint aujourd'hui ».

Conseils aux collègues qui souhaiteraient étendre leurs vœux

- La procédure se fait en complétant la fiche papier qui était fournie avec le dossier de mutation.
- Cette fiche doit être transmise au ministère pour le **22 avril, par voie hiérarchique pour qu'un avis y soit apposé.** Cet avis n'est pas communiqué au candidat à mutation.
- Ne pas oublier de transmettre une copie de la fiche au siège du SNPDEN, 21 rue Béranger 75003 Paris
- Il n'y a pas de saisie à faire sur le serveur du ministère.
- Il n'est pas nécessaire d'étendre ses vœux si l'établissement que vous souhaitez demander est inclus dans une zone géographique initialement demandée. Exemple : inutile de demander par extension de vœux le collège Dumas de Dieppe si vous avez précédemment demandé un poste de PACG en catégorie 3 ou 4 sur la zone géographique de Dieppe. En effet, **les vœux initiaux non supprimés sont toujours examinés prioritairement dans l'ordre où ils ont été formulés.** Ensuite, l'examen porte sur les vœux formulés dans le cadre de l'extension.
- Il n'y a pas nécessité de renoncer à des vœux initiaux pour faire une extension.
- **N'hésitez pas à contacter vos commissaires paritaires** pour des conseils concernant votre extension de vœux.
- Nous allons envoyer à nos adhérents la liste des postes vacants.

Rappel du calendrier des mutations :

- **Publication sur le serveur du ministère des postes vacants** de chef d'établissement et de chef d'établissement adjoint : **du mardi 12 au jeudi 21 avril 2016.**
- Transmission à l'administration centrale par les recteurs des **demandes d'extension de vœux : au plus tard le vendredi 22 avril 2016** pour ce qui concerne le mouvement sur les postes de chef d'établissement adjoint et les ajustements sur les postes de chef d'établissement.
- CAPN mouvement des chefs d'établissement adjoints et ajustement du mouvement des chefs d'établissement : **mercredi 1er et jeudi 2 juin**
- CAPN ajustement du mouvement des chefs d'établissement : **mardi 12 juillet 2016.**

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**.